"D'un Continent à l'Autre..." www.maghreb-canada.ca

Maghreb Canada Express

Édition Numérique
OCTOBRE-NOVEMBRE 2026

©Les Éditions Maghreb Canada

Pour nous joindre, Téléphone : (+1) 514-576-9067, Courriel : contact@elfouladi.com

MAROC - MÉDITERRANÉE

NWM bouscule les monopoles portuaires et réveille l'économie des territoires au Maroc

(Pages 4-5)



À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

* Afrique du Nord : Le Maroc retire le dossier du Sahara des instances de l'ONU.....(Page 3)
* Immigration Canada : Tolérance zéro pour les exploitants de la naïveté des candidats à l'immigration.....(Page 6)
* Véto russe au conseil de sécurité : Et maintenant ?.....(Page 7)



Édité au Canada depuis juillet 2003

Maghreb Canada Express
صوت المغرب وكَنَدا

Mensuel publié au Canada depuis 2003
Distribution à Montréal et Région
ainsi que dans la ville de Sherbrooke

©Les Éditions Maghreb Canada

Chaïne YouTube : youtube.com/@MCE_NET

MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

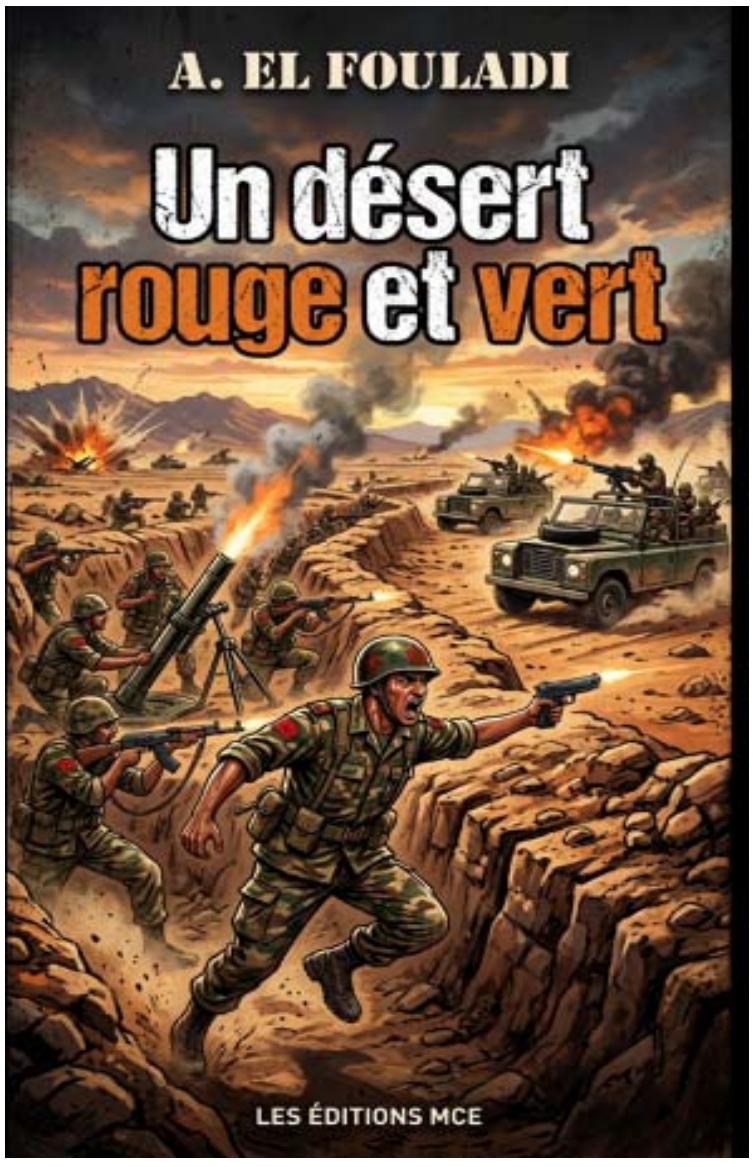
Du nouveau sur la scène littéraire MRE

Après son autobiographie « De Boujniba à Montréal - Parcours du combattant d'un va-nu-pieds», Abderrahman El Fouladi vient de terminer le dernier chapitre de son premier Roman « Un désert rouge et vert » dont voici le synopsis :

Maroc, fin des années soixante. Alors que le Royaume s'enfonce dans les Années de plomb et l'état d'exception, le jeune Bassou entame un exil intérieur. Chassé par la rigidité des tabous d'un père conformiste et brisé par un premier échec scolaire, il choisit la révolte. De l'internat-prison de Casablanca aux chantiers poussiéreux des confins de l'Atlas, sa route croise celle de Lazaar, son frère de cœur, un idéaliste qui ne rêve que d'ordre, d'absolu et d'uniforme.

Lorsque le destin du pays bascule dans les feux des coups d'État militaires et que s'éveille la tragédie du Sahara Marocain, les cahiers de Maths s'effacent définitivement devant l'acier des armes. Devenus officiers de l'Armée Royale, Bassou et Lazaar se retrouvent propulsés en première ligne face à une guérilla insaisissable. Des fortins d'Amgala aux dunes fortifiées du Mur de sable, jusqu'au sacrifice final sous le ciel de pourpre de Dakhla, ce récit retrace l'épopée d'une génération à laquelle le Maroc nouveau doit beaucoup.

Dans un style digne d'Antoine de Saint-Exupéry, « Un désert rouge et vert » est une fresque littéraire et historique captivante. C'est le portrait vibrant de deux enfants de la terre qui, au cœur du désert et de la fureur des hommes, ont cherché la seule chose qui valait la peine d'être vécue : leur dignité d'hommes libres.





AFRIQUE

Le Maroc retire le dossier du Sahara des instances de l'ONU

C'est ce qui ressort d'un communiqué du Cabinet Royal, diffusé en ce jour hautement symbolique de la «fête de l'Unité », qui formalise le passage d'une diplomatie réactive à une stratégie Souveraine sur l'ensemble du territoire national de Tanger à Lagwira.

En célébrant la non-reconduction du mandat de la Mission des Nations Unies, Rabat ne subit pas le vide juridique : il l'orchestre pour sceller définitivement la Marocanité de son Sahara.

La rupture par le vide : Le démantèlement des symboles de l'ONU

La réaction du Maroc repose sur l'immédiateté physique de la rupture. En précisant que le personnel, les véhicules et les symboles de la Minurso doivent cesser d'exister « dans les prochains jours », le Cabinet Royal transforme une décision technique du Conseil de sécurité en un acte d'expulsion souveraine tout en effaçant 35 ans d'un « contexte anachronique » qui maintenait une ambiguïté sur la nature territoriale des provinces du Sud. De ce fait, le départ de la Minurso réintègre de facto l'espace saharien dans l'administration exclusive et souveraine du Royaume.

Le verrouillage politique : La désactivation du Conseil de sécurité

Le cœur de la réaction marocaine réside dans la neutralisation des mécanismes onusiens. En déclarant que la non-reconduction de la Minurso entraîne la « fin de la saisine du Conseil de sécurité », le Maroc coupe court à la diplomatie des rapports périodiques, des briefings d'envoyés spéciaux et des résolutions annuelles.



Pour Rabat le processus politique est « suspendu » en raison des blocages et de l'entêtement « des autres parties » (visant sans les nommer l'Algérie et le polisario.

En retirant le dossier de l'ordre du jour de l'ONU, le Maroc s'affranchit de la pression multilatérale et prive ses adversaires de leur principale tribune internationale. L'asphyxie politique du processus onusien sert ici à figer la situation en faveur de Rabat.

La bascule multilatérale : L'effet domino vers les autres organes

Le communiqué dévoile une phase offensive ultérieure : « Des actions similaires seront également menées prochainement au sein des autres organes de l'ONU ». En clair, le Maroc ne compte pas laisser la Quatrième Commission de l'Assemblée générale (chargée de la décolonisation) ou le Conseil des droits de l'homme s'emparer du dossier à la place du Conseil de sécurité. Autrement dit, le Maroc compte mener une guerre juridique pour faire radier définitivement la question du Sahara de l'ensemble du dictionnaire des Nations Unies.

Mettre de l'avant le bilatéral au détriment du multilatéral

Tout en affirmant son attachement formel au cessez-le-feu comme preuve de son foi pour un règlement pacifique, le Royaume déplace le curseur du multilatéralisme vers le bilatéralisme pur : Fort de l'appui déclaré de « plus des deux tiers des membres de l'ONU », incluant des membres permanents du Conseil de sécurité (comme les Etats-Unis et la France) et des puissances influentes, le Maroc considère que la légitimité internationale a déjà basculé. Et de ce fait, pour Rabat, le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine n'est plus une base de négociation, mais l'unique réalité résiduelle. En fermant la parenthèse de l'ONU, le Maroc entend contraindre le reste du monde à traiter cette question directement avec Rabat, d'État à État.

Ali Mounir El Atlassi

(*Source : Témoignages et Analyse*)

© Une production

LES ÉDITIONS MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

1485, rue des Roses
Sherbrooke (Qc) J1E 4J2
Canada.

ISSN 1708-8674

DÉPÔT LÉGAL: 2550843

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Abderrahman EL FOULADI

INFORMATION / PUBLICITÉ

Tél : 514-576-9067
Courriel : contact@elfouladi.com

CHRONIQUEURS

Mustapha Bouhaddar, Écrivain (France)
Abderrazaq Mihamou (Maroc)
Pr. Moha Ennaji (Maroc)
Ahcene Tahraoui, Journaliste, (Canada)

IMPRESSION

Hebdo Litho, Saint-Léonard (Montréal, Québec)

MAGHREB CANADA EXPRESS (MCE) est un mensuel édité et distribué au Canada depuis le 1ier Juillet 2003. Les éditions papier et (ou) numérique sont offertes gratuitement . Quand le journal est imprimé, il est distribué dans les commerces ainsi que dans des lieux publics à Montréal, Brossard, Laval et dans la ville de Sherbrooke.



MAROC-MÉDITERRANÉE

NWM bouscule les monopoles portuaires et réveille l'économie des territoires au Maroc



L'espace méditerranéen n'est plus seulement un carrefour d'échanges, c'est le théâtre d'une confrontation logistique où le Maroc bouscule désormais les équilibres historiques. Sous la conduite stratégique de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Royaume a transformé ses côtes en une forteresse industrielle capable de rivaliser avec, voire de surclasser les géants de la rive Nord. Alors que les ports espagnols de Valence, engorgé par les crises logistiques globales, et d'Algésiras, fragilisé par la perte de liaisons transatlantiques majeures transférées vers les infrastructures marocaines, luttent pour maintenir leur hégémonie, Tanger Med s'est déjà hissé au 16ème rang mondial.

Mais le coup de maître de la vision royale réside dans le refus du monopole unique. Avec l'entrée en service imminente du nouveau colosse Nador West Med (NWM) dans l'Oriental et le lancement des travaux de Tanger Med 3, le Maroc déploie une stratégie de tenaille portuaire inédite en Méditerranée. L'ambition de ce leadership pragmatique dépasse la simple captation des flux : il s'agit d'ancrer durablement la création de richesses au cœur des territoires, d'offrir des réponses structurelles majeures aux déséquilibres Nord-Sud et de transformer des régions historiquement excentrées en nouveaux poumons de la croissance industrielle et énergétique globale.

Nador West Med (NWM) : Le nouveau géant de la Méditerranée orientale

Le complexe industrialo-portuaire Nador West Med matérialise la vision du Souverain Marocain, qui place les infrastructures d'envergure au centre du modèle de croissance du Royaume. L'objectif est double : propulser la compétitivité macroéconomique tout en irriguant les territoires au bénéfice direct des citoyens.

Un pôle de croissance chiffré à 54 milliards de dirhams

Bien plus qu'une simple extension des infrastructures maritimes, NWM constitue un puissant levier d'attractivité pour les investissements productifs.

Avec une enveloppe de 54 milliards de dirhams mobilisée pour faire émerger ce hub industriel, logistique et énergétique, on prévoit la création à court terme de 14.000 emplois directs et 20.000 emplois indirects. À l'horizon 2035-2036, la montée en puissance du complexe devrait générer près de 90.000 emplois, redessinant complètement l'avenir économique de la région de l'Oriental.

Par ailleurs, le premier terminal à conteneurs affiche une capacité de 3,5

À Suivre , Page 5



MAROC- MÉDITERRANÉE

NWM bouscule les monopoles portuaires et réveille l'économie des territoires (Suite de la page 4)

COMPARAISON DES CAPACITÉS ET DES INVESTISSEMENTS		
Complexe Portuaire	Investissement Global	Capacité Conteneurs (EVP)
Nador West Med	54 milliards de DH	5,3 millions (à terme)
Tanger Med (Actuel)	Base historique	11,1 millions (traités)
Extension T.M. 3	8 milliards de DH	+4,5 millions
Tanger Med (Cible)	Écosystème élargi	20 millions (Top 10 Mond.)
Dakhla Atlantique	15,06 milliards de DH	35 millions de tonnes *

* Note : Capacité globale de traitement de marchandises toutes catégories confondues.

millions de conteneurs, renforcée dès avril 2027 par un second terminal de 1,8 million de conteneurs, portant la capacité initiale à 5,3 millions d'équivalents vingt pieds (EVP). Le complexe intègre également des infrastructures gazières majeures, dont le premier terminal d'importation et de regazéification de GNL du pays prévu pour 2027, socle de la sécurité énergétique du Royaume.

Il est à souligner que conformément aux Hautes Orientations Royales, le succès de NWM s'évalue à sa capacité à transformer le quotidien des populations locales. Le projet vise l'insertion professionnelle de la jeunesse à travers des programmes de formation adaptés et l'intégration des acteurs économiques locaux dans des écosystèmes modernes.

Un moteur d'aménagement et d'interconnexion régionale

Pour éviter l'écueil d'une enclave industrielle isolée, un vaste programme de connectivité terrestre est déployé. Une enveloppe de 504 millions de dirhams est dédiée aux terrassements de la future liaison ferroviaire de 49 kilomètres reliant Selouane au port (prévue pour 2028), doublée d'une liaison autoroutière de 105 kilomètres depuis Guercif attendue en juin 2029.

De ce fait, NWM s'inscrit dans une logique de complémentarité stratégique avec Tanger Med. Cette toile portuaire se prolonge sur la façade atlantique avec le projet Dakhla Atlantique. Ce méga-projet, dont le coût a été révisé à 15,06 milliards de dirhams (affichant un taux d'avancement supérieur à 74 % à l'automne 2026), est conçu pour traiter jusqu'à 35 millions de tonnes de marchandises. Il ouvrira un corridor logistique crucial pour désenclaver les pays du Sahel et connecter le Maroc à sa profondeur africaine.

Tanger Med : La référence mondiale consolidée par l'extension Tanger Med 3

En érigeant Tanger Med, le Souverain avait opéré un repositionnement historique du Maroc sur l'échiquier maritime international. Le lancement de la nouvelle phase d'extension, Tanger Med 3, s'inscrit dans cette trajectoire d'excellence pour consolider les acquis logistiques du Royaume.

Force est de constater que Tanger Med affiche des performances commerciales exceptionnelles qui le placent désormais au 16? rang mondial du trafic de conteneurs, devançant des plateformes historiques comme celle de Los Angeles.

En effet, le complexe a clôturé l'année 2025 avec un volume de 11,1 millions de conteneurs EVP traités (en hausse de 8,4%) et plus de 161 millions de tonnes de marchandises manutentionnées.

A noter qu'avec un investissement d'environ 8 milliards de dirhams pour le terminal TC5 (concédé au géant Maersk-APM), l'extension de Tanger Med 3 apportera une capacité supplémentaire de 4,5 millions de conteneurs par an.

Donc, globalement, le complexe portuaire atteindra une capacité nominale de 20 millions de conteneurs par an, à l'horizon de sa mise en service prévue à la mi-2031, propulsant ainsi le Maroc dans le cercle très fermé des 10 premiers ports mondiaux. En parallèle, l'extension des terminaux passagers et rouliers (en service dès 2029) permettra d'absorber 1 million de camions TIR et 7 millions de passagers par an. (Voir Tableau à gauche)

Un écosystème industriel générateur de valeur sociale

Cette infrastructure portuaire sert également de catalyseur à un tissu industriel de premier plan. Les zones d'activités économiques de Tanger Med abritent en effet plus de 1.200 entreprises, générant un volume d'affaires de 12 milliards d'euros dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et du textile, tout en soutenant plus de 100.000 emplois locaux.

Ainsi, face à la reconfiguration géopolitique des flux d'approvisionnement, le modèle portuaire marocain offre à l'Europe un partenariat de « nearshoring » inégalé. Et, grâce à sa connectivité maritime et sa proximité géographique, le Royaume apporte maintenantune réponse concrète aux impératifs européens de résilience, de diversification industrielle et de sécurisation des chaînes logistiques.

En conclusion, la trajectoire de Tanger Med et l'émergence de Nador West Med prouvent qu'une stratégie d'État cohérente, planifiée sur le long terme, est en train de permettre à un pays du Sud d'accéder aux plus hauts standards de la performance mondiale. Le Maroc redessine ainsi les équilibres maritimes mondiaux, s'imposant non plus comme un simple spectateur, mais comme un acteur souverain et moteur du commerce international.

D'après Ali Mounir El Atlassi (TÉMOIGNAGES ET ANALYSE)



IMMIGRATION CANADA

Tolérance zéro pour les exploitants de la naïveté des candidats à l'immigration



L'honorable Lena Metlege Diab, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Le gouvernement canadien frappe un grand coup contre les « consultants fantômes » et les praticiens véreux de l'industrie de l'immigration.

Dans un communiqué publié le 28 octobre 2026, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a annoncé l'entrée en vigueur immédiate d'un arsenal de sanctions financières inédites.

Les amendes maximales pourront désormais atteindre la somme colossale de 1,5 million de dollars pour les contrevenants récidivistes.

Cette offensive réglementaire vise à éradiquer la fraude et l'exploitation dont sont trop souvent victimes les candidats à l'établissement au Canada.

Un filet qui se resserre autour des fraudeurs

Le nouveau cadre législatif ne fait aucune distinction de statut : il cible de plein fouet les représentants non autorisés, mais aussi les professionnels agréés — avocats, consultants titulaires d'un permis et notaires — qui dérogeraient à leur code de déontologie.

Dès aujourd'hui, le barème des sanctions administratives pécuniaires s'établit comme suit :

- 5 000 $ d'amende pour quiconque offre des conseils ou des services de représentation rémunérés sans détenir les autorisations légales requises.
- 15 000 $ d'amende pour la transmission délibérée de renseignements faux ou trompeurs au nom d'un demandeur, ou pour complicité de fraude documentaire.

Le ministère prévient que le coût de l'infraction grimpera en flèche si un visa ou un statut est obtenu frauduleusement, ou en cas de récidive, pour culminer au plafond de 1,5 million de dollars.

Vers un « mur de la honte » public en 2027

Pour compléter ce dispositif coercitif, Ottawa mise sur la transparence et la dissuasion publique. IRCC a officialisé la création d'un registre accessible en ligne, s'apparentant à une liste noire, où seront publiés les noms des fraudeurs ainsi que le détail de leurs infractions. Ce registre public devrait voir le jour au cours de l'année 2027, une fois les premières sanctions officielles prononcées.

Face à la multiplication des arnaques de plus en plus sophistiquées, les autorités réitèrent leur message de prudence et invitent impérativement les demandeurs à vérifier les accréditations de leur conseiller avant tout versement de fonds.

«*Toute personne qui souhaite bâtir son avenir au Canada mérite d'avoir accès à des conseils fiables et exacts*», a souligné l'honorable Lena Metlege Diab, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. «*Même si la plupart des professionnels respectent les règles, ceux qui ne les respectent pas s'exposeront à des conséquences*. » conclut-elle.

Par ce tour de vis réglementaire, le Canada espère non seulement sanctuariser l'intégrité de son système d'octroi de statut, mais aussi envoyer un signal clair aux réseaux criminels qui exploitent la vulnérabilité des nouveaux arrivants.

Une protection pour la majorité intègre

Cette réforme vise à tracer une ligne de démarcation nette entre les praticiens intègres et ceux qui compromettent la réputation de toute une profession. En assainissant le marché, IRCC cherche à redonner toute leur valeur aux conseils des experts légitimes qui guident quotidiennement les futurs Canadiens dans les règles de l'art.

Source :

Communiqué de l'IRCC du 28 octobre 2026

Ce qui change pour les professionnels agréés

- **La coresponsabilité déontologique** : Les avocats et consultants s'exposent désormais à une amende de 15 000 $ s'ils ferment les yeux sur des documents falsifiés ou s'ils transmettent délibérément de fausses informations pour optimiser les chances d'un dossier. [1, 2]
- **L'effet domino sur la réputation** : L'inscription imminente au registre public des contrevenants en 2027 représentera une condamnation professionnelle immédiate. Pour un avocat ou un consultant agréé, figurer sur cette liste noire d'IRCC équivaut à une mort commerciale avant même d'éventuelles sanctions de leur propre ordre professionnel.
- **Le plafond des récidives** : L'accumulation de fautes ou de négligences répétées par un même cabinet pourra faire grimper la facture jusqu'au plafond maximal de 1,5 million de dollars.



MINURSO

Véto russe au conseil de sécurité : Et maintenant ?



En opposant son droit de veto pour faire capoter le projet de résolution porté par les États-Unis, la Russie n'a pas seulement figé le mandat de la MINURSO, mais paradoxalement, en choisissant la politique de l'obstruction systématique pour préserver les intérêts d'Alger et de son protégé le polisario, elle a libéré Washington des contraintes de la diplomatie collective.

Privée de leviers au sein d'un Conseil de sécurité désormais paralysé par la logique des blocs, l'administration américaine se tourne logiquement vers son arsenal législatif interne. Au Capitole, le vent vient de tourner et le « Polisario Front Terrorist Designation Act« , qui somnolait dans les tiroirs du Congrès, bénéficierait désormais d'un alignement politique rare.

L'initiative de trois sénateurs républicains, soutenue par une aile démocrate excédée par l'influence russe en Afrique du Nord, ne serait plus une simple menace rhétorique. Elle devient l'arme de rétorsion privilégiée d'une superpuissance décidée à contourner le mur de briques érigé par Moscou.

Le pivot sécuritaire et le franchissement de la ligne rouge

Si la diplomatie américaine accélère la cadence, c'est que le dossier d'accusation s'est considérablement épaissi ces derniers mois sur le bureau du Secrétaire d'État. Pour les stratèges du Pentagone et du Congrès, le polisario a changé de nature, basculant sous le coup de deux arguments fondamentaux.

D'une part, l'axe Téhéran-Hezbollah sort de l'ombre. Les rapports de renseignement détaillant l'infiltration du Corps des Gardiens de la révolution islamique et du Hezbollah dans les camps de Tindouf ne relèvent plus du secret de polichinelle. La fourniture de drones kamikazes et le transfert de technologies de guérilla auraient transformé une rébellion territoriale en un relais d'instabilité parrainé par l'Iran.

D'autre part, le ciblage délibéré des civils, lors des dernières attaques du polisario, a parachevé cette métamorphose. Les frappes répétées contre des zones résidentielles, notamment à Smara, ont achevé de disqualifier le mouvement aux yeux des législateurs américains. En s'attaquant à des infrastructures non militaires, le polisario s'est lui-même enfermé dans la définition juridique du terrorisme international.

Du rideau de fer de l'ONU au pragmatisme de Washington

Probablement, sur le papier, le protégé d'Alger ne serait jamais inscrit sur la liste antiterroriste des Nations Unies. Le bouclier diplomatique russo-chinois est inébranlable, et les instances des droits de l'homme à Genève pourraient s'accrocher au statu quo juridique d'un conflit dit de décolonisation. Mais cette immunité multilatérale s'apparente à une victoire de Pyrrhus.

Dans le monde réel, une classification américaine produit des effets dévastateurs et extraterritoriaux. Elle asphyxie financièrement le mouvement, criminalise tout soutien logistique étranger et place l'Algérie dans la position intenable de parrain officiel d'une entité bannie par le système financier mondial.

En croyant sauver le protégé d'Alger par un coup d'éclat à New York, la Russie a peut-être précipité sa perte à Washington. Le conflit du Sahara est définitivement sorti de son lit régional pour devenir le théâtre d'une guerre froide globale, où le mouvement séparatiste risque d'être le premier sacrifié sur l'autel de la confrontation entre les superpuissances.

Rahal El Yagoubi





De Boujniba à Montréal

"Un bras de fer entre un enfant et son destin"

Commandez votre copie dédicacée

Tél.514-576-9067
courriel : contact@elfouladi.com
Paiement : Virement interac ou chèque

Livraison gratuite au Canada

